

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung |
| Herausgeber: | Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat |
| Band: | 7 (1931-1932) |
| Heft: | 17 |
| Artikel: | Le service civil |
| Autor: | Fontaine, E. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-708813 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le service civil

Instrument de propagande contre l'armée

« Deux services civils volontaires proposés par leurs initiateurs dans l'esprit des Quakers, c'est-à-dire *en opposition directe avec le système militaire*, pour la construction et non pour la destruction morale, ont été mis sur pied, en Suisse, l'année dernière, par notre ami Pierre Cérésole. »

La Révolution Pacifique (oct./nov. 1925).

« Refuser de faire la guerre et de la préparer, refuser d'aller à la caserne, ce n'est pas encore assez et surtout ce n'est pas assez clair. Ce refus pourrait être inspiré par la peur, la lâcheté, l'égoïsme, ou le désir de faire des embarras. Il s'agit de montrer, par une action positive, utile, la nature véritable de l'esprit qui intervient ici. »

Le Service Civil, Pierre Cérésole.
Almanach Socialiste 1926.

« Lecteurs, refusez le service militaire, dès que vous le pourrez et venez servir mieux et autrement dans l'armée de la Paix. »

Almanach Socialiste 1931

(à toutes les pages).

« Remercions de tout notre cœur notre généreux collaborateur et « ennemi essentiel », le Département militaire suisse. »

Almanach Socialiste 1931.

« Une propagande antimilitariste et antipatriotique très efficace. » (Le service civil.)

Tagwacht (Journal de Grimm).

« Elle (la pétition en faveur du service civil) part du fait que nos tribunaux militaires sont constamment obligés aujourd'hui de juger des jeunes gens dont la moralité ne fait de doute pour personne, qui aiment leur peuple et leur patrie, et sont prêts à les servir et à obéir à leurs lois, mais auxquels leurs convictions religieuses, morales ou sociales les plus profondes interdisent absolument de collaborer, par le service militaire, à la préparation de la guerre qu'ils considèrent comme un crime collectif impossible à légitimer. »

Exposé des motifs de la pétition en faveur du service civil.

« Quelques-uns d'entre nous, non seulement refusent le service militaire individuellement, mais après avoir longuement pesé cette action très grave, organisent le *refus collectif*. C'est un acte révolutionnaire, illégal comme celui de Gandhi, mais entièrement pacifiste, aussi, comme le sien. Cette attitude créerait un profond malentendu si nous ne pouvions l'expliquer très nettement et sans aucune parole par l'organisation simultanée d'un service constructif de paix. »

« Le Département militaire suisse nous fournit des outils: pelles, pioches, brouettes, wagons et rails Decauville, couvertures, habits de travail, etc. Il le fit avec un libéralisme et une générosité étonnantes, tout en connaissant parfaitement la composition de notre groupe. Noyau d'objecteurs de conscience irréductible entourés d'une foule d'autres amis, parmi lesquels un certain nombre de partisans de l'armée. »

« Parmi ces partisans de l'armée, beaucoup désirent sincèrement modifier l'esprit qui oblige aujourd'hui, suivant leur opinion, les bons citoyens à préparer le massacre pour une défense éventuelle. Ces hommes ont été souvent parmi les meilleurs volontaires de nos services internationaux et, dans bien des cas, ces services leur ont ouvert les yeux sur des possibilités auxquelles ils n'avaient jamais songé. »

La Révolution Pacifique
(n° 29, 1931).

Il résulte de ces textes (on en pourrait citer bien d'autres) que le « service civil » est un instrument de

propagande contre l'armée, ce que les chefs de ce mouvement n'ont d'ailleurs jamais contesté. Ils sont même très étonnés de la collaboration efficace du Département Militaire Fédéral qui, proclament-ils, connaît parfairement la composition de leur groupe.

Le Département Militaire Fédéral ayant déclaré récemment qu'il refuserait dorénavant de fournir du matériel (pelles, pioches, brouettes, wagons et rails Decauville, couvertures, habits de travail, etc.) au « service civil » s'il est prouvé qu'il est un instrument dirigé contre l'armée, nous attendons qu'il refuse toute collaboration au Comité du Service civil qui a en vue, cette année, l'exécution d'un ou deux services internationaux.

Il y a d'ailleurs assez de chômeurs qui ne demandent pas mieux que de travailler à l'achèvement des travaux de réparations nécessités par les inondations de 1931 en Basse-Argovie.

Genève, avril 1932.

E. Fontaine, sergent.

Le Général Guillaume Henri Dufour 1787—1875

Dans le but de faire revivre quelque peu l'histoire militaire de la Suisse, nous publierons pendant quelque temps, dans chacun de nos numéros, une bibliographie sommaire de différents chefs militaires ayant eu l'occasion de se distinguer particulièrement au service de leur pays.

Dans l'impossibilité de présenter ces bibliographies dans l'ordre chronologique, nous espérons néanmoins qu'elles intéresseront nos lecteurs et que ceux-ci auront du plaisir à se remémorer les faits et gestes de citoyens dont les noms sont inscrits en lettres d'or dans les annales militaires de la Suisse.

Réd.

Guillaume-Henri Dufour, né à Constance, originaire de Genève, fit ses études à Genève, à l'Ecole polytechnique de Paris et à l'Ecole de génie de Metz dont il sortit premier. En 1813, il défendit Corfou avec distinction contre les Anglais, puis fit toute la campagne de France et ne donna sa démission du service français qu'en 1817.

Revenu à Genève, il fut nommé capitaine à l'Etat-major fédéral et coopéra en 1819 à la création de l'Ecole militaire de Thoune où il dirigea le service d'instruction. Ingénieur cantonal dès 1817, il dirigea de nombreux travaux qui transformèrent la ville de Genève. Chef d'état-major de l'armée en 1831, il commanda, en 1833, une division chargée de réprimer les troubles de Bâle et commença la même année la *Carte topographique de la Suisse*, ouvrage apprécié de nos jours encore et qui servit de base par la suite à la réalisation de tracés topographiques plus modernes.

Il eut sous ses ordres, à Thoune, le prince Louis-Napoléon dont il resta toujours l'ami.

Commandant des milices genevoises en 1841, puis en 1847, général de l'armée fédérale chargée de disposer le Sonderbund, il y parvint, on sait de quelle manière manièrée et sans grande effusion de sang. En 1849, il reçut de nouveau le commandement de l'armée fédérale chargée de veiller au maintien de la neutralité suisse vis-à-vis des insurgés badois; il en fut de même en 1856 où il occupa la ligne du Rhin à la suite de l'affaire de Neuchâtel, puis en 1859, à l'occasion de la guerre d'Italie.

Député aux chambres fédérales, il présida le congrès de Genève de 1864 d'où est issue la Croix-Rouge.

Il laissa de nombreux ouvrages techniques, dont entre autres: *Mémorial pour les travaux de guerre*, 1824; *Cours de tactique*, 1840; *Campagne du Sonder-*